

Ce projet a été réalisé avec deux classes de quatrième qui ont composé des lettres dans lesquelles les élèves ont développé plusieurs compétences.

Dans le monde des Zorglub, le roi Globus a décrété que seuls les rois avaient le droit d'écrire. Les élèves ont donc pris leur plume afin de défendre les habitants et afin de stigmatiser cette interdiction.

Cet exercice leur a permis de réfléchir sur l'importance de l'écriture, ses fonctions, ses visées, mais aussi sur la place qu'elle occupe dans notre société. Par la même occasion, ils ont réfléchi sur la liberté et sur les valeurs démocratiques.

Ainsi ils ont mis en œuvre une argumentation autour de laquelle ils ont défendu des valeurs comme : -la liberté d'expression- le droit à la culture- le droit de communication- le devoir de mémoire- le droit à l'information- l'expression artistique-le développement de l'esprit critique- l'égalité des droits- etc...

Ce travail leur a aussi donné l'occasion d'utiliser les outils nécessaires pour exprimer son point de vue, pour s'initier à la construction d'une argumentation et pour développer ses compétences d'écriture.





Objet: Demande du droit à l'écriture.

Lormont, le 18 mai 2015

Cher conseiller du roi,

Je vous écris cette lettre parce que je trouve inacceptable de ne pas laisser les habitants du monde des Zorglub écrire. Le roi peut diriger et dicter les règles de ce monde mais ne doit pas aller jusqu'à leur interdire d'écrire. S'il n'y a pas d'écriture, il n'y a pas de journaux, de magazines...

Comment fait ce monde pour encore exister? L'écriture permet de communiquer, de se sentir libre, de s'exprimer, de se vider l'esprit et beaucoup d'autres choses...et surtout, parce que tous les hommes sont égaux et ont tous ont le droit à la liberté d'expression.

Il faut laisser les habitants écrire s'il vous plaît! Depuis quand on interdit des choses aussi importantes à la vie? Ce roi devrait être remplacé! Tourquoi a-t-il lui seul le droit d'écrire? Ce n'est pas parce qu'il gouverne ce monde qui doit leur interdire cela! Tout le monde est libre de s'exprimer grâce à l'écriture!!

J'espère que le Roi Globus lira cette lettre et qu'il prendra de bonnes décisions.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Siham. Collège Montaigne



Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Art. 11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement.

Objet : Demande de droit Cenon, le 17 mai 2015

Majesté,

Nous vous écrivons cette lettre pour défendre et obtenir le droit à l'écriture dans le monde des Zorglub. Nous ne comprenons pas pourquoi les habitants du royaume de Zorglub ont l'interdiction d'écrire alors que les rois, eux, en ont le droit et la liberté.

S'ils ne peuvent pas écrire, comment pourront-ils se renseigner sur l'actualité de leur monde ? De leurs amis ? De leur famille ?! Ils ne sont plus libres, ils sont renfermés sur eux-mêmes... Comment pourront-ils apprendre à lire, puisque personne ne peut écrire?

Dans notre monde, nous avons le droit et la possibilité d'écrire. L'école est obligatoire jusqu'à seize ans. Nous apprenons en écrivant, nous pouvons lire des livres écrits par des personnes autres que des gouvernants, nous pouvons écrire sur un journal pour se confier, se consoler, pour le plaisir, pour partager nos émotions... Et nous pouvons aussi écrire des lettres à notre famille, nos amis...

Il y a aussi beaucoup de métiers existants grâce au droit à l'écriture. Nous trouvons logique que notre monde possède plus de culture, de technologie, de sciences et de liberté. Notre monde s'enrichit, se développe plus rapidement et la médecine ne cesse de progresser. Nous considérons que la culture de votre pays est en jeu.

Vous aussi, roi, aurez des avantages, vous pourrez communiquer avec vos habitants et aider votre peuple à se développer. Ces échanges vous apporteront un enrichissement personnel. Plus la culture augmentera, plus vous en profiterez.

Nous vous demandons donc de donner le droit à l'écriture aux Zorglub pour le bien de votre royaume.

Veuillez agréer, Majesté, nos salutations les plus respectueuses.

Marie. Collège Jean Jaurès.



Cenon, le 16 Mai 2015

Cher Monsieur le conseiller du Roi,

Je tiens à vous écrire au sujet de l'interdiction du droit à l'écriture pour les habitants. Je suis contre l'avis du Roi!

Comment faire avancer un pays si le droit à l'écriture est interdit pour les habitants ?

Il devrait n'y avoir aucun privilège. Nous sommes tous des êtres humains, nous sommes tous semblables, alors pourquoi laisser des personnes supérieures avoir le droit à l'écriture et pourquoi ne pas accorder ce même droit aux habitants de votre royaume? Chaque personne a le droit d'écrire ce qu'elle pense, chaque personne a le droit de communiquer avec une autre. Comment faire si on doit transmettre une chose très importante à une personne qui n'est pas à côté de nous?

Vous n'avez pas le droit de faire ceci. Imaginez-vous à leur place... Ne faites pas aux autres ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse.

Cordialement.

Naoual. Collège Montaigne



Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Art 19: Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.



Au roi Globus

Cenon, le 13 mai 2015

Majesté,

Je me présente : je suis l'avocat Abdel Karim. Je vous écris pour prendre la défense de vos habitants et pour défendre leur droit à l'écriture.

Tout le monde a le droit d'écrire! Pourquoi avoir mis cette interdiction absurde? Les habitants ont eux aussi le droit d'écrire car ils ont parfois une famille à l'autre bout de votre royaume. Comment peuvent-ils prendre de leurs nouvelles? Pire encore, comment peuvent-ils se défendre en cas de litiges? Comment peuvent-ils trouver du travail?

Je vous conseil d'abolir cette loi d'interdisant l'écriture car cela risquerait de tourner mal... Vous empêchait votre peuple d'être libre et au bout d'un moment les habitants vont quitter le monde des Zorglub pour un monde meilleur.

Cordialement,

Abdel Karim alias Ismaël. Collège Montaigne

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Art 7: Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination.







Lormont, le 12 mai 2015

Monsieur le conseiller,

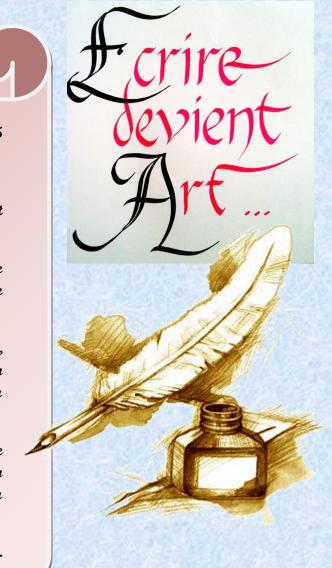
En vous écrivant, je viens remettre en cause vos lois actuelles et surtout votre interdiction d'écrire.

En effet, avec cette impossibilité d'écrire, les habitants de ce monde ne peuvent s'exprimer clairement et complètement, il leur est impossible d'évoquer des choses que l'on ne saurait dire à haute voix.

L'écriture n'est pas qu'un simple moyen de communication, non, l'écriture est aussi un art! Accorder cet usage à vos habitants ne peut en aucun cas nuire aux autres mais au contraire ne peut qu'éveiller leur créativité.

Pourquoi les habitants n'auraient-ils pas le droit de communiquer, d'être informés, de lire des livres qui fondent notre culture? L'écriture est un droit qui permet de transmettre les savoirs et l'interdire c'est atteindre la liberté de chacun.

Nesreddine, Collège Montaigne.



Cenon, le 08 mai 2015

Cher roi Globus,

On m'a parlé d'un roi aimé et consentant, mais j'ai aussi entendu dire que vous interdisiez le droit à l'écriture. J'aimerais alors vous exprimer ce que je ressens.

Je pense que sans l'écriture il n'y a pas de grandes civilisations car c'est l'écriture qui conserve l'histoire du monde de génération en génération. Un bon souverain devrait s'impliquer dans la vie de ses sujets et au vu de la grande superficie de votre royaume, il est d'autant plus difficile de communiquer avec votre peuple sans l'écriture. Vous n'avez pas idée de ce qu'endurent les habitants qui sont sous votre autorité.

Interdire au peuple l'écriture, c'est enlever au monde son histoire. Au nom de la liberté, l'écriture est donnée à tous !

Est-ce là un privilège que d'avoir la faculté d'écrire, de décrire afin de voir un jour naître un monde meilleur?

L'écriture est une richesse que tout le monde est en droit de posséder. Enlever à votre peuple l'écriture lui laissera un goût amer, aussi attendez-vous à un règne éphémère.

A travers l'écriture, nous voyageons d'époque en époque, de siècle en siècle, de millénaire en millénaire.

Est-ce là trop demandez que de laisser une lueur d'espoir à vos loyaux sujets?

La nature nous a dotés de la parole et la pensée. De quel droit un être humain, même issu de la royauté, pourrait-il s'arroger le droit de prendre ce que dame nature a offert à tout homme quelle que soit sa position ou sa naissance? Ou alors est-ce là l'idée que vous vous faites de la royauté? Une noblesse despotique, où même l'écriture n'est pas plus un droit, une liberté?

Cher roi Globus, je m'en remets à votre conscience puisque la décision vous appartient...

Croyez votre éminence à mes sentiments les plus dévouées.

Amel, Collège Jean Jaurès.

Car le mot que l'on sache est un être vivant.

Victor Hugo



Je pense donc je suis. René Descartes.

'Cogito ergo sum'

Lormont, le 14 mai 2015

Cher Roi,

Je vous informe que tant que vous n'aurez pas pris une bonne décision, vous állez souvent lire des lettres dans lesquelles nous défendrons le droit de l'écriture.

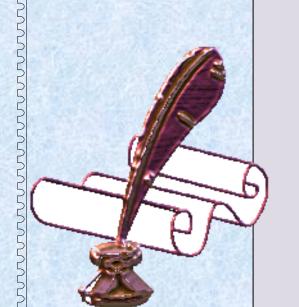
L'écriture est l'essence même des contrôles, des leçons, des lettres, des contes, des pièces de théâtre etc.. Elle nous évite d'épuiser notre voix, de parler à tort et à travers. Avant de prendre la parole pour un discours, on commence par l'écrire, pour le mettre en forme car nous avons peur de mal nous exprimer.. L'écriture nous libère de cette pewr.

Vous ne pouvez pas interdire la première création apparue à la Préhistoire, "L'invention de l'écriture" qui a traversé tous ces siècles. Si l'écriture a été crée c'est parce que l'Homme a besoin de s'exprimer, de communiquer, de créer.

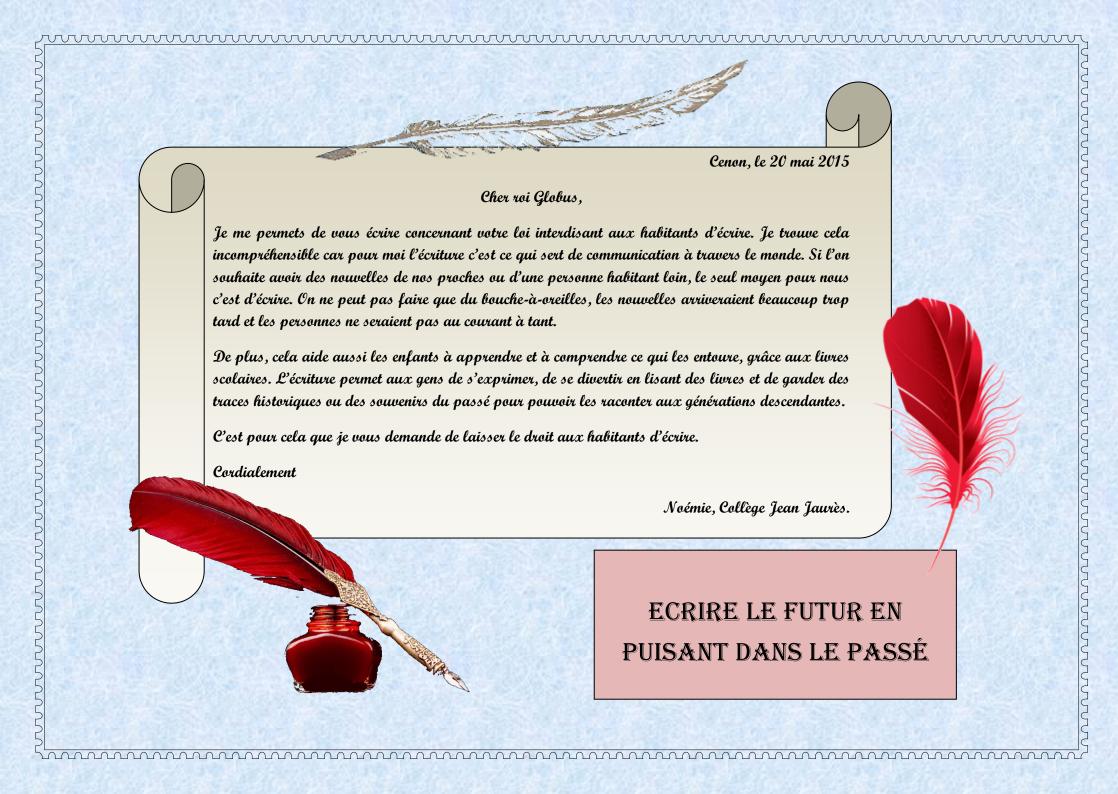
Vous écrivez bien avant de faire vos discours au peuple, vous ne faites pas de schémas, ne de dessins, vous écrivez! L'écriture est un droit depuis des siècles, une liberté. Elle fait de nous des hommes libres de penser et cette pensée fait de nous des hommes. Mettez-vous à la place de votre peuple, s'il vous plaît, sans l'écriture vous les privez d'être des hommes.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de me lire.

Seyda, Collège Montaigne.







Lormont, le 17 mai 2015

Monsieur le conseiller du roi,

Le droit de dire et d'imprimer ce que nous pensons est le droit de tout homme libre, dont on ne saurait le priver sans exercer la tyrannie la plus odieuse.»

Voltaire

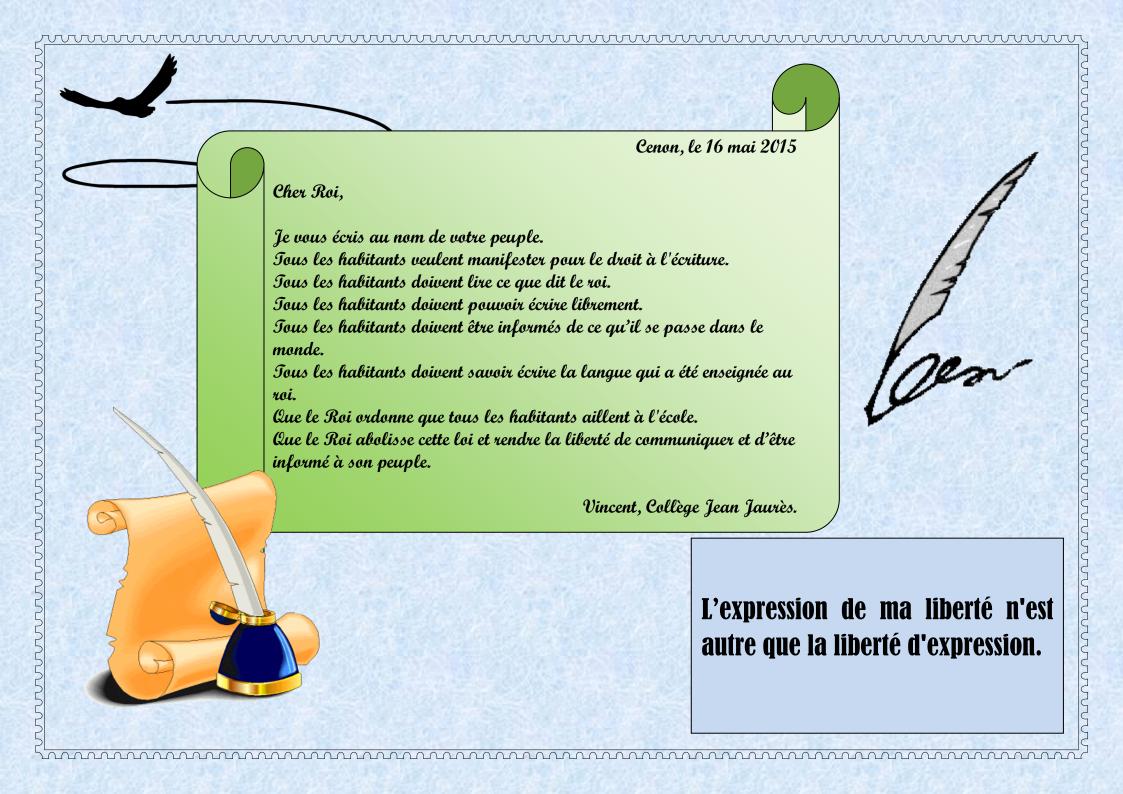
Je vous écris cette lettre au sujet d'une loi qui ne convient pas à ce royaume. Cette loi où il est dit que « tous les citoyens n'ont pas le droit d'écrire »

Je trouve cette loi totalement stupide car à cause d'elle les habitants ne savent pas écrire. Je voudrais, s'il vous plait, que le roi supprime cette loi. Elle ne sert à rien!

Il faudrait donner au peuple la liberté d'écrire et la liberté d'expression. Si vous les privez de ces libertés, ils ne pouvront pas contacter leurs proches à l'extérieur de ce royaume ni recevoir d'informations venant du monde entier ou ni même de votre pays. Vous pourriez créer des écoles pour les instruire et leur apprendre à écrire et à lire. En plus, cela pouvrait faire basculer l'économie de votre royaume en faisant rapporter beaucoup d'argent à votre état. Cela créerait des emplois comme journaliste- instituteur- secrétaire- et bien d'autres métiers où l'écriture est essentielle. Les jeunes pourront chercher un emploi et auront de nouvelles perspectives d'avenir.

Pour toutes ces raisons, il faut abolir cette loi absurde.

Mohamed-Collège Montaigne



Chacune de nos lectures laisse une graine qui germe. Jules Renard.

Lormont, le 20 mai 2015

Monsieur le conseiller du roi,

Je suis un habitant d'une autre planète appelée 'la Terre'. Je m'adresse à vous pour vous faire part d'une chose très importante : le droit d'écrire.

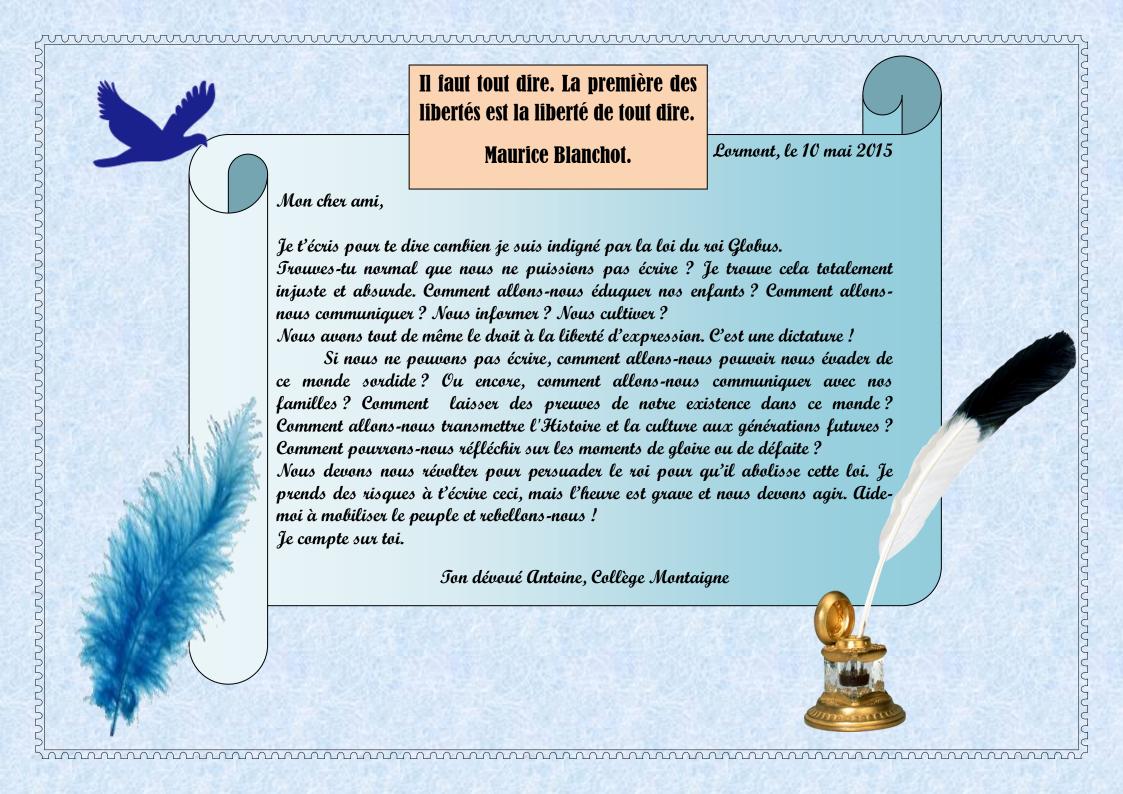
L'écriture existe depuis des siècles! Elle a marqué le début de l'Antiquité. Effacer cet art, ce droit, cette liberté, ne permet pas de faire progresser votre royaume. L'écriture permet : à la voix de se reposer- à certaines personnes d'écrire leurs pensées, qu'ils ne peuvent pas partager avec d'autres personnes, dans un journal intime- à communiquer à distance- à rêver, en inventant des histoire par exemple- et aussi à laisser une trace écrite à la génération future.

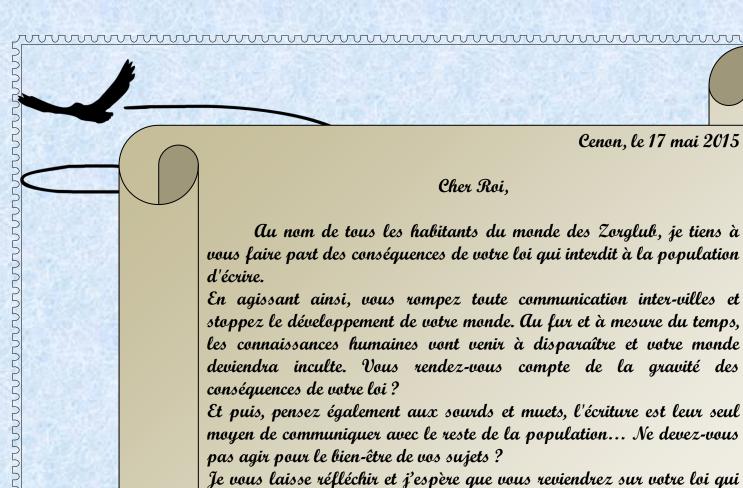
L'écriture aidera aussi les élèves à mieux apprendre leurs leçons. La vie des Zorglub serait plus pratique car vous pourrez vous transmettre des informations plus rapidement. Elle permettra aux sourds et aux muets de communiquer plus facilement.

Je suis bien triste que vous n'ayez pas la possibilité de lire les histoires incroyables qui ont marqué l'Histoire et que votre peuple soit privé de ce magnifique voyage.

Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte tous ces avantages et de bien vouloir abolir votre loi.

Rose Love, alias Roumouz, Collège Montaigne.





conduit votre monde à sa disparition.



·

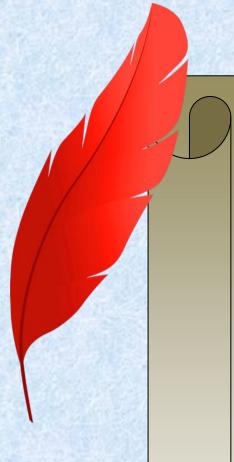
Cordialement

Coralie, Collège Jean Jaurès.

Un peuple analphabète, sans écriture, sans mémoire, est un peuple qui n'a pas d'histoire.

Jean-Marie Adiaffi





LETTRE DE PLAINTE DU PEUPLE.

A sa Majesté le roi Globus,

Depuis que le peuple a entendu parler de votre nouvelle loi qui est d'interdire le droit d'écrire, nous avons décidé de réagir avec diplomatie.

Afin de vous faire comprendre notre position, nous allons vous donner des arguments qui vont, nous l'espérons, vous faire réagir.

Quand un Homme meurt, ce n'est pas sa parole qui est conservée mais bien son écrit. Le peuple n'a-t-il droit à laisser une trace de ses actes, de son passage?

L'écriture est considérée, par beaucoup, la plus grande invention de l'humanité, il faut donc que tout le monde puisse en profiter. N'est-ce pas l'union collective qui fait avancer l'humanité?

Ne savez-vous pas que le peuple n'a que deux façons pour exprimer son désaccord?

A savoir les lettres et les grèves. Voulez-vous courir le risque de voir votre royaume mobilisé ?

Mais encore, s'il n'y a que vous qui avez le privilège d'écrire, cela veut dire qu'il n'y aura plus que des lettres de cachet or il y en a tellement d'autres ouvertures, possibilités, apportées par l'écriture, n' est-ce pas une perte culturelle énorme? Comment imaginer un royaume sans culture?

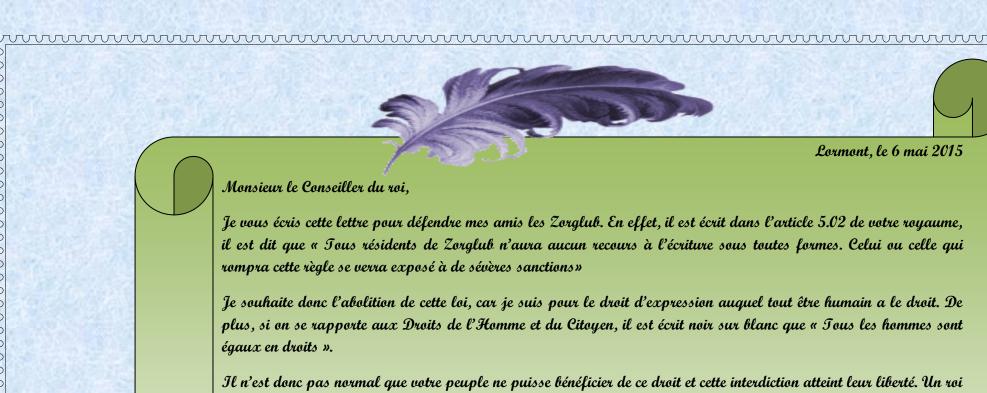
Plus simplement, comment des familles éloignées peuvent-t-elles communiquer? Comment imaginer un monde sans échange? Un monde fermé?

Nous vous en conjurons, votre Majesté, redonnez au peuple cette libre expression qui fera toute la richesse et l'avenir de votre royaume.

Pour désirer laisser des traces dans le monde, il faut être solidaire.

Simone de Beauvoir.

Le cri peuple porté par la plume d'Adrien. C, Collège Jean Jaurès.



doit subvenir aux besoins de son peuple, être à son écoute.

Cette loi est totalement injuste et cette pratique royale relève de la dictature.

Selon moi, un roi ne doit pas être autoritaire et édicter des lois aussi arbitraires qui atteignent les libertés essentielles desquelles les hommes doivent pouvoir profiter librement.

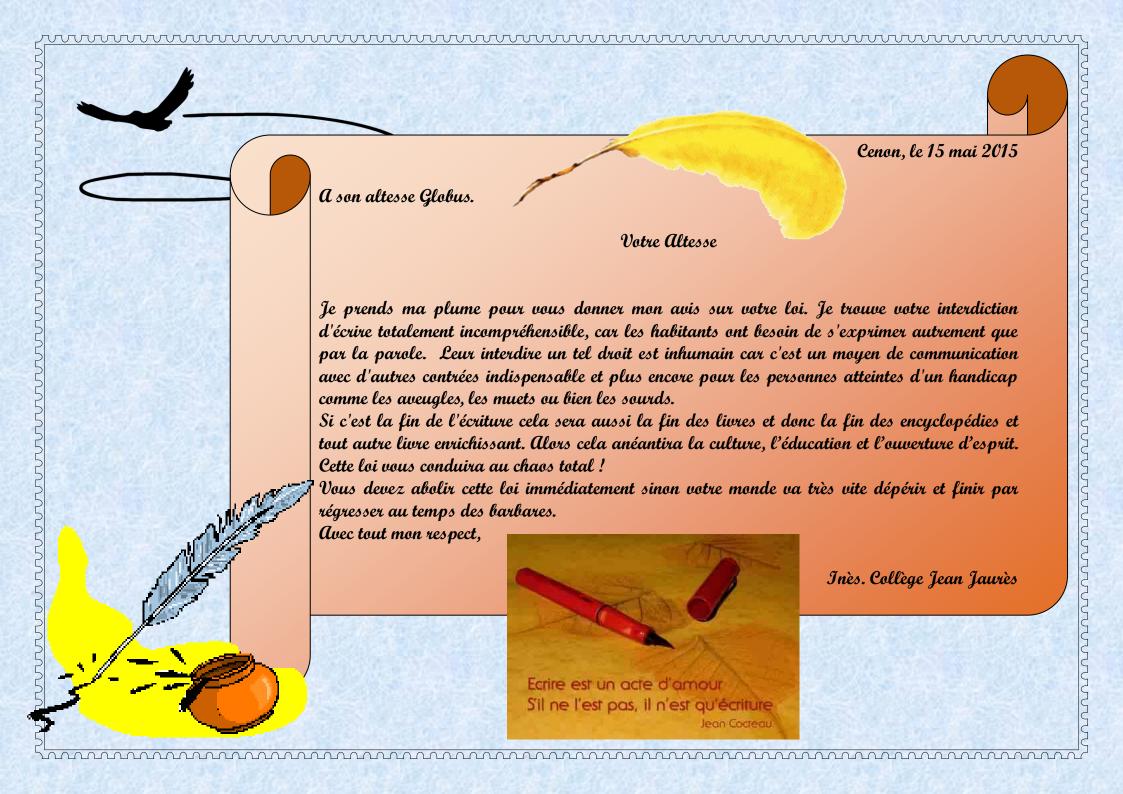
Je vous remercie de votre compréhension et vous adresse toutes mes sincères salutations.

Assia, Collège Montaigne.

L'adversaire d'une vraie liberté est un désir excessif de sécurité.

Jean de La Fontaine.





Soutenons la liberté de presse, c'est la base de toutes les autres libertés, c'est là qu'on s'éclaire mutuellement.



Voltaire

Lormont, le 18 mai 2015



Cher conseiller du roi,

Je vous écris pour remettre en cause la loi imposée par le roi Globus. Il doit réfléchir et comprendre de quoi il prive ses habitants.

Il faut accepter le droit à l'écriture pour avoir des choses à lire comme des journaux, des publicités, des livres car le monde serait triste sans cela. Sans ce droit, comment faire les travaux pour lesquels a besoin d'écrire? Comment faire prospérer votre royaume sans ce genre d'emplois.

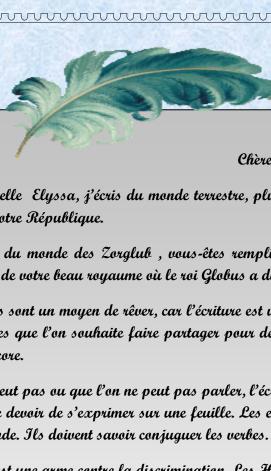
Et à l'école, comment les professeurs peuvent-ils enseigner correctement sans l'écriture ?

Votre peuple doit avoir le droit d'écrire car c'est un outil fondamental pour communiquer.

Mettez-vous à la place des habitants, sans ce droit c'est comme s'ils n'avaient plus de vie sociale.

Je vous remercie de votre compréhension et j'espère que ma lettre vous fera réfléchir.

Issam, Collège Montaigne



Lormont, le 18 mai 2015

Chère Trincesse Elena,

Je m'appelle Elyssa, j'écris du monde terrestre, plus précisément de France. Là où la liberté d'expression est un droit qui affirme notre République.

Princesse du monde des Zorglub , vous-êtes remplie de bonté. L'écriture est un Art. J'écris cette lettre pour défendre les habitants de votre beau royaume où le roi Globus a dicté cette loi.

Les lettres sont un moyen de rêver, car l'écriture est un recours au fantastique, au merveilleux, mais il contribue aussi à nos découvertes que l'on souhaite faire partager pour des siècles et des siècles. L'écriture permet tout cela et beaucoup d'autres choses encore.

Si on ne veut pas ou que l'on ne peut pas parler, l'écriture est un remède contre l'épuisement de la voix. Les habitants doivent avoir et le devoir de s'exprimer sur une feuille. Les enfants doivent pouvoir savoir écrire leurs leçons comme un enfant d'un autre monde. Ils doivent savoir conjuguer les verbes. Ils doivent pouvoir lire des contes de Princesse ou de Cosmonaute.

Le stylo est une arme contre la discrimination. Les Hommes ont tous les mêmes droits. Le roi ne doit pas dicter une telle loi et se donner le droit d'exercer une liberté qui doit être naturellement accordée à tous. L'encre d'un stylo peut aussi annuler cette loi inégale et injuste.

Princesse, je suis sûre que vous avez déjà rêvé grâce à l'écriture. Alors je vous en prie, dites à votre cher père de rétablir le droit, la liberté d'écriture.

Respectueusement,

Savoir, penser, rêver. Tout est là. Victor Hugo. Elyssa alias Maëlys, Collège Montaigne.





Cenon, le 12 mai 2015

Cher roi Globus,

Je vous écris cette lettre pour défendre leurs droits à l'écriture que vous avez interdit à vos habitants, car l'écriture est un bien nécessaire à tous.

Sans d'écriture, la communication à distance serait compliquée voire impossible. L'apprentissage scolaire serait totalement anéantit, car sans l'écriture la mémorisation serait irréalisable.

L'écriture est une liberté que tout le monde est libre d'exercer.

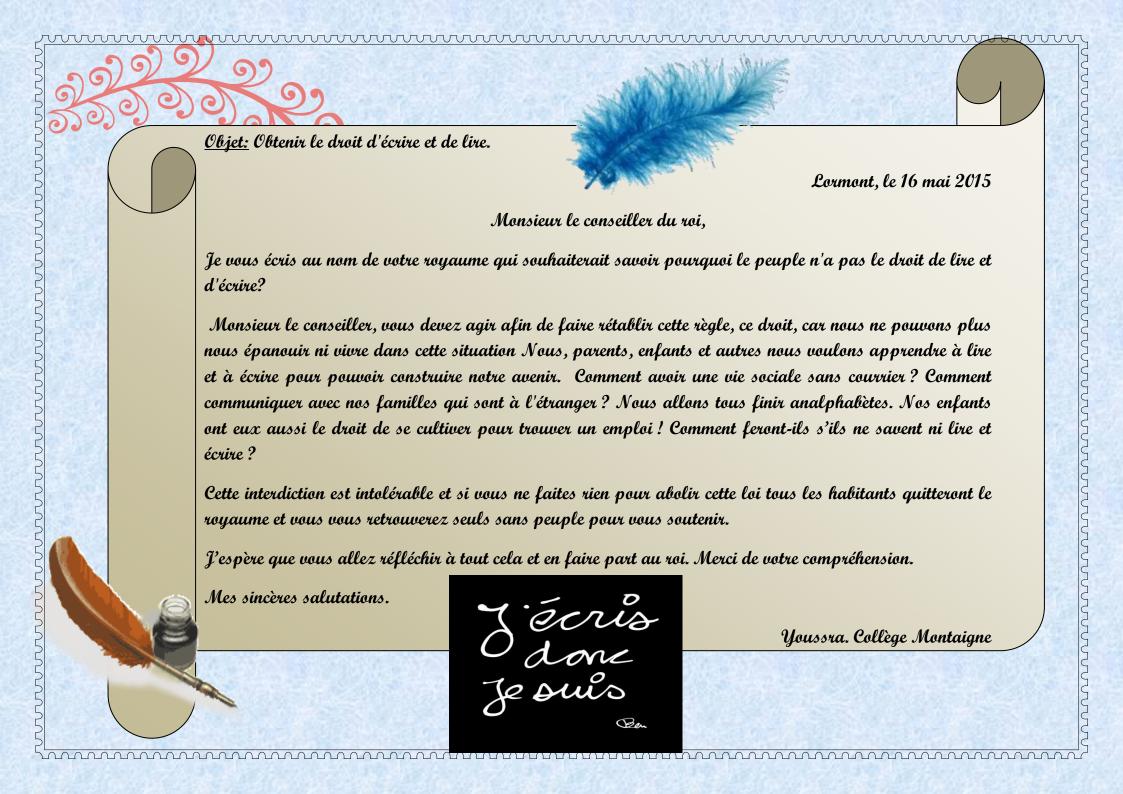
L'écriture sert à garder des traces du passé, à faire vivre le langage, à faire prospérer la culture, à développer la communication et bien plus encore.

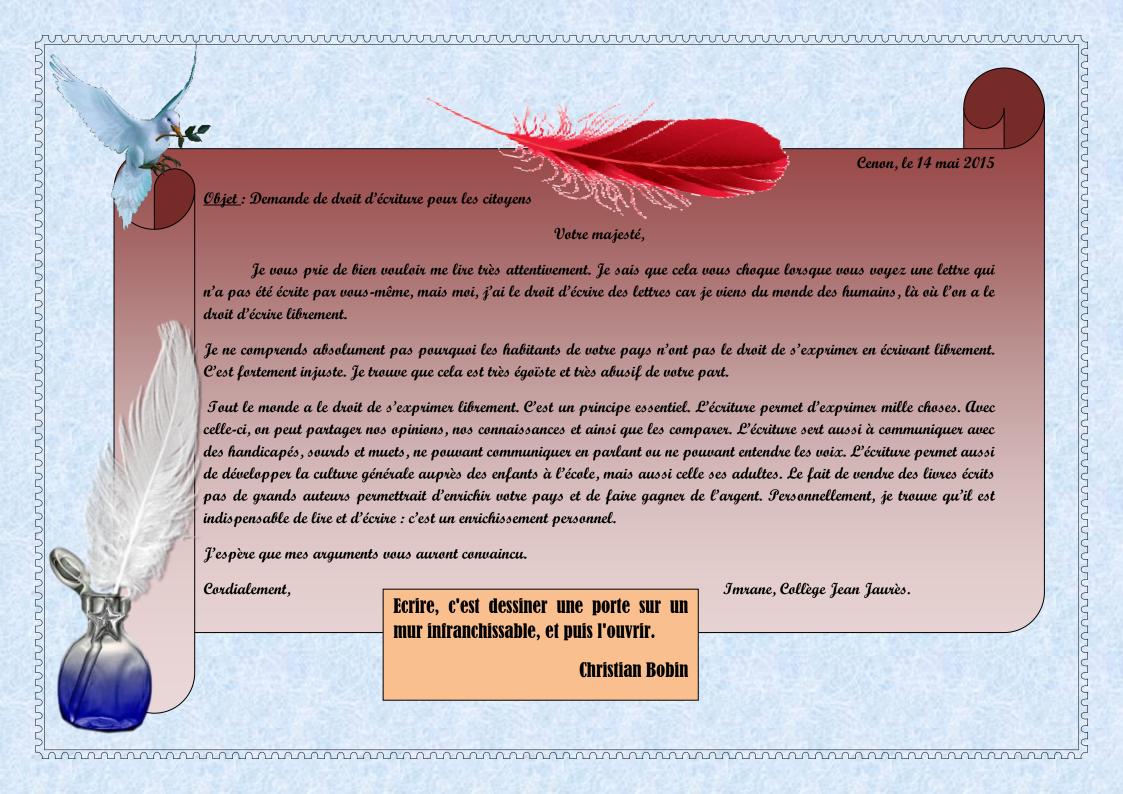
C'est pour cela que vous ne pouvez pas bénéficier seul de ce privilège. L'écriture est une liberté, un droit et nous sommes tous égaux.

Bintou. B. Collège Jean Jaurès











Lormont, le 18 mai 2015

Cher Monsieur le Conseiller du Roi,

Par cette lettre, je voudrais vous démontrer l'importance de l'écriture.

L'écriture est un support matériel essentiel, c'est un instrument de transmission de l'information indispensable. C'est un moyen de communiquer et par conséquent de transmettre des informations qui sont utiles et importantes comme les lois qui nous permettent de vivre dans le respect de la société.

Interdire aux gens d'écrire, c'est leur interdire de se parler lorsqu'ils sont loin les uns des autres. L'écriture leur permet de communiquer entre eux. Grâce à ce moyen, qu'ils font passer quelque chose comme des sentiments, des émotions et des idées.

Grâce à l'écriture nous pouvons nous instruire. L'écriture permet aussi de conserver la mémoire du passé. Sans écrit le monde serait un monde sans souvenir et je rajouterai "les paroles s'envolent et les écrits restent".

Je m'oppose donc à ce que le roi interdise aux gens d'écrire car c'est une atteinte la liberté d'expression, c'est leur ôter un des principaux moyens de communication.

Respectueusement.

J'ai fait un rêve.

J'ai fait un rêve, qu'un jour, cette nation se lèvera et vivra dans le vraie sens de sa foi : « Nous tenons ces vérités comme allant de soi, que les hommes naissent égaux. »

Martin Luther King, le 28 août 1963

Audrick, Collège Montaigne.



Le passé n'existe que par les traces qu'il a laissées dans le présent.



Paul Valéry.

Lormont, le 7 mai 2015

Très cher Roi,

Dans ce monde où vous nous avez interdit d'écrire, nous vous demandons de bien vouloir nous laisser jouir ce droit, que vous êtes le seul à détenir de façon injuste.

Les habitants ne peuvent pas communiquer avec leur famille vivant sur les autres planètes, et ils souffrent de ce lien essentiel. En ce qui concerne les générations à venir, celles-ci seront privées du droit à l'apprentissage de l'écriture. Comment vont-ils pouvoir garder les traces de leur Histoire sans l'écriture ? Comment se cultiveront-ils sans médias, sans livres ?

De plus, vous trouverez vous-même des avantages à leur laisser ce droit car vos sujets pourront vous envoyer des lettres de remerciement et de reconnaissance.

Ne croyez-vous pas que cette loi vous portera préjudice? Votre règne tombera dans l'oubli ou pire encore vous laisserez l'image d'un monarque absolu.

Alors mon Roi je vous prie de bien vouloir lire attentivement cette lettre, d'y réfléchir et de prendre conscience que les habitants ont besoin de s'exprimer par l'écriture.

Cordialement,



Sirine, Collège Montaigne

